

## Deux catégories d'adhérent(e)

### ADHERENT(E) AGREMENT

- Réduction d'impôt jusqu'à 915€, pour frais de comptabilité et adhésion OGA (sous conditions)
- Dossier de gestion annuel
- Examen de concordance, cohérence et vraisemblance (ECCV) et Examen périodique de sincérité (EPS)
- Compte rendu de mission (CRM) à l'Administration Fiscale
- Délai pour l'adhésion (5 premiers mois de l'exercice pour une 1ère adhésion)

Cotisation 2024 : 83.34 € HT

### ADHERENT(E) HORS AGREMENT

- Examen préventif des déclarations professionnelles : audit technique de la liasse, contrôle de la TVA
- Rôle d'alerte auprès de votre entreprise et envoi d'un rapport avec les anomalies qui seraient à corriger, sans obligation de rectificative
- Pas de compte rendu de mission à l'Administration fiscale (sauf si ECF)
- Pas de délai réglementaire pour l'adhésion

Cotisation 2024 : 83.34 € HT

**Pour vous, client(e) adhérent(e), un accès à des prestations complémentaires**  
**Formations**  
**Documentations**

**Statistiques professionnelles**  
**Examen de Conformité Fiscale (ECF)**

**ainsi qu'une sécurisation fiscale de votre dossier, avec une équipe à votre écoute pour toute question technique, législative, fiscale**